

## **Une marguillière, un marguillier, c'est...**

- ❖ Une personne majeure, de religion catholique romaine et qui habite sur le territoire d'une paroisse ;
- ❖ Une personne qui est élue pour trois (3) ans par les paroissiennes, paroissiens, pour les représenter au sein de la fabrique ;
- ❖ Une personne qui fait équipe avec les autres membres de la fabrique ;
- ❖ Une personne qui assume des responsabilités particulières au sein de la fabrique ;
- ❖ Une personne qui offre bénévolement son temps et son expérience pour assurer la bonne gestion financière et administrative de la paroisse en participant régulièrement aux réunions de la fabrique ;
- ❖ Une personne qui reçoit une formation spéciale au début de son mandat et qui se voit inviter, en cours de mandat, à des rencontres de formation, de consultation ou d'information sur des sujets d'intérêts ;
- ❖ Une personne qui collabore avec les permanents et les bénévoles œuvrant au plan pastoral ;
- ❖ Une personne qui travaille au plan régional et diocésain avec des collègues marguillères et marguilliers d'autres paroisses.